

Politique

pour les personnes immigrantes et nouvellement arrivées

Pour une ville accueillante, inclusive
et qui favorise l'enracinement
durable à Trois-Rivières



La politique adoptée pour les personnes immigrantes et nouvellement arrivées de Trois-Rivières a été adoptée à la séance du conseil qui s'est tenue le 4 juin 2024.

Avec la participation financière de :



Édition

La politique pour les personnes immigrantes et nouvellement arrivées de Trois-Rivières est une publication de la Ville de Trois-Rivières.

Réalisation et coordination

Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
Guillaume Cholette-Janson, rédacteur

Collaboratrices et collaborateurs

Partenaires du milieu
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI)
du Collège de Maisonneuve

Consultations

Personnes issues de l'immigration
Représentantes et représentants d'organismes communautaires
Actrices et acteurs de la communauté trifluvienne

Photographes

Mathieu Dupuis
Dominic Grimard

Ville de Trois-Rivières

1325, place de l'Hôtel-de-Ville
Trois-Rivières QC G9A 5H3
Téléphone : 311 ou 819 374-2002
Télécopieur : 819 374-4374

v3r.net



Table des matières

Mot du maire	4
Mise en contexte	6
Portrait de la société d'accueil	8
Une croissance démographique propulsée par l'arrivée de nouvelles populations	10
Vision	12
Orientations et objectifs	13
Orientation 1	17
Orientation 2	18
Orientation 3	19
Orientation 4	20
Mise en œuvre de la Politique	21
Lexique	22
Bibliographie	24
Remerciements	25

Mot du Maire



La Ville de Trois-Rivières est fière de présenter sa nouvelle *Politique pour les personnes immigrantes et nouvellement arrivées*. En 2014, une première politique avait été introduite. Cependant, face à l'évolution constante de l'immigration, un comité de travail a récemment été mis en place, afin d'identifier les nouvelles orientations qui définiront cette nouvelle mouture actualisée.

Cette politique marque également la conclusion d'importantes réflexions, consultations et concertations avec différentes actrices et différents acteurs de la communauté trifluvienne. Elle s'adresse aux nouvelles personnes arrivantes, aux immigrantes et immigrants. Cette nouvelle version prend ainsi en considération les spécificités de la Ville, notamment en tant que destination pour les réfugiées, les réfugiés, les étudiantes et les étudiants internationaux.

Ce document vise principalement à établir de nouvelles normes et lignes directrices qui favoriseront une intégration harmonieuse et essentielle.

Pour réaliser la présente Politique, le comité a désigné quatre orientations précises :

- 1** Cultiver un milieu d'accueil proactif;
- 2** Développer un milieu d'accueil ouvert sur la diversité ethnoculturelle;
- 3** Favoriser un enracinement durable dans la communauté;
- 4** Soutenir une culture de concertation et de collaboration avec les partenaires.

Les différents dispositifs d'accueil étaient déjà solidement ancrés au sein de la Ville de Trois-Rivières, et cette Politique vise ainsi à coordonner et structurer les initiatives existantes tout en définissant une vision claire pour le futur.

La Ville se distingue par sa qualité de vie et se positionne comme une communauté très accueillante. L'immigration est perçue comme une véritable richesse pour notre Ville qui aspire à être encore plus inclusive, et nous sommes ravis que de nouvelles personnes aient opté pour Trois-Rivières, et en collaboration avec les membres du conseil municipal et les équipes-ville, nous nous investissons pleinement pour leur proposer des services exceptionnels. Portée par sa population, Trois-Rivières se tourne ainsi vers l'avenir et s'engage pleinement dans l'ouverture sur le monde.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'J. Lamarche'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the beginning and a cursive flourish at the end.

Jean Lamarche
Maire de Trois-Rivières



Mise en contexte



La Ville de Trois-Rivières présentait sa première politique d'accueil, d'intégration et de rétention socioéconomique des nouveaux arrivants en 2014¹. Une décennie plus tard, les enjeux démographiques et sociaux, tout comme la situation de l'immigration au Québec et à Trois-Rivières, ont grandement évolué. Alors que d'importants changements sont encore à venir, notamment avec l'implantation de nouveaux secteurs économiques dans la région, la situation liée à l'accueil de nouvelles personnes est encore appelée à changer.

Malgré ces changements, une constante reste indéniable; l'arrivée de nouvelles personnes contribue au développement démographique, social, culturel et économique de la communauté. Chaque médaille comportant deux faces, l'accueil de ces populations représente également des enjeux. Ainsi, cette politique souhaite refléter l'évolution du rôle et de la vision de la Ville, et demeurer pertinente et pérenne en proposant des orientations claires et englobantes.

Occupant depuis quelques années un rôle central qui lui permet d'agir en synergie avec les partenaires du milieu, la Ville souhaite poursuivre cette voie afin de faire converger les efforts et les intérêts des personnes immigrantes et nouvellement arrivées avec ceux de la population trifluvienne actuelle, ainsi qu'avec les différentes organisations impliquées dans leur accueil comme les organismes communautaires, les institutions publiques, les employeuses et employeurs et les autres ordres de gouvernements.

Depuis mars 2022, en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, la Ville s'est dotée d'un plan d'action en immigration afin de mettre en place une série d'actions visant à mieux accueillir et faciliter l'intégration et la pleine participation des personnes issues de l'immigration.

L'administration municipale souhaite ainsi poursuivre le travail réalisé depuis 2014 et présenter une politique en cohérence avec sa *Politique de développement social*² et avec les quatre dimensions sociale, environnementale, économique et culturelle de sa *Politique de développement durable*³.



¹ *Politique d'accueil, d'intégration et de rétention socioéconomique des nouveaux arrivants*, 2 juin 2014

² *Politique de développement social*, 6 septembre 2016

³ *Politique de développement durable*, 5 février 2019

Portrait de la société d'accueil

Neuvième plus grande ville du Québec selon la taille de la population, Trois-Rivières loge un peu plus de la moitié (51 %) de la population de la région de la Mauricie, ce qui en fait sa métropole et son principal pôle économique.

Très largement francophone, le français, seul ou avec une ou plusieurs autres langues, est la langue maternelle de 95,2 % de la population et il est compris par la quasi-totalité de la population (99,4 %).

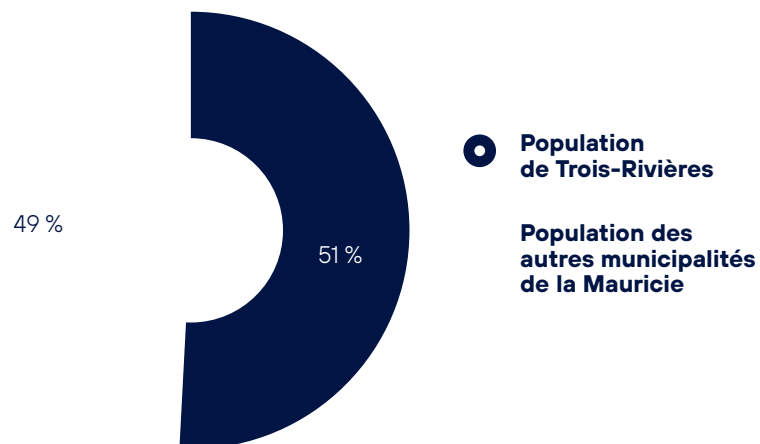
La population trifluvienne présente un vieillissement plus marqué que la moyenne québécoise. Les jeunes âgés de 0 à 14 ans représentent 14,1 % (Québec : 16,4 %), les 15 à 64 ans représentent 59,7 % (Québec : 63,0 %) et les personnes de 65 ans et plus représentent 26,3 % (Québec : 20,6 %).⁴

**9^e plus grande ville
du Québec selon la taille
de la population.**

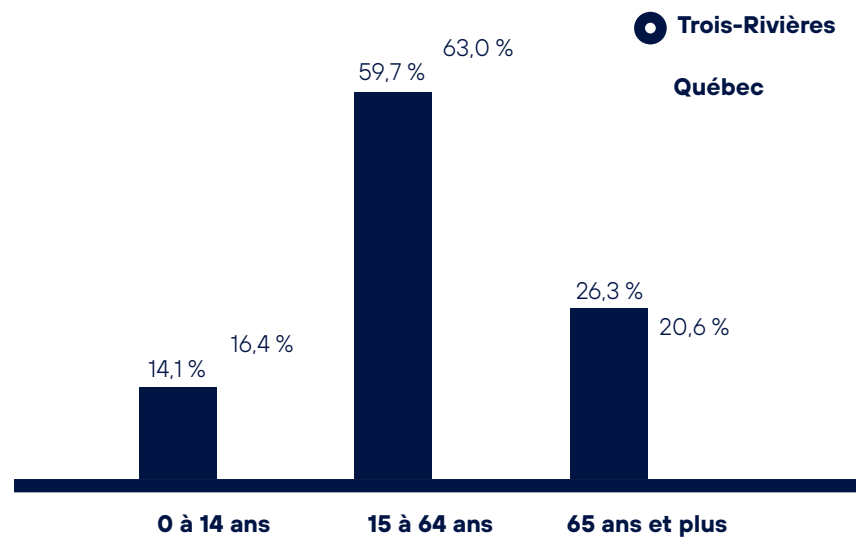


4 Ibid, p.11.

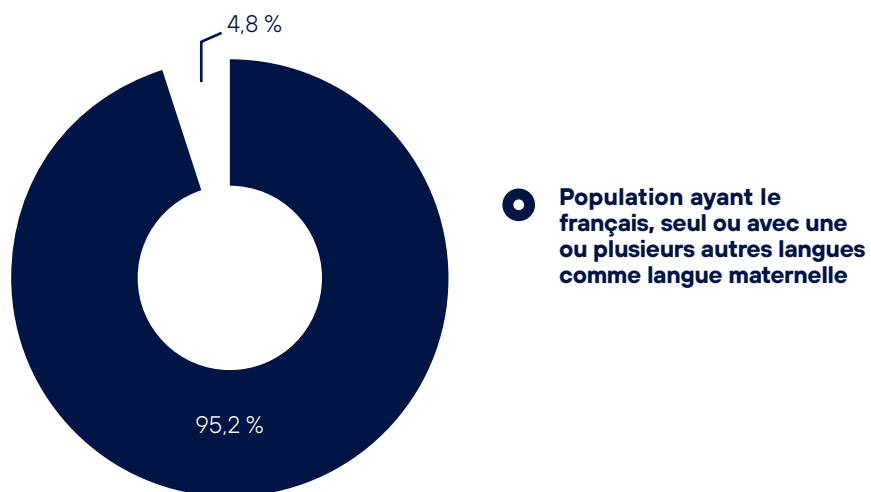
Répartition démographique



Vieillessement de la population



Composition linguistique de la population



Une croissance démographique propulsée par l'arrivée de nouvelles populations

Entre 2013 et 2023, la population trifluvienne s'est accrue de 9 630 personnes, une hausse de 7,24 % de la population.⁵ De ce nombre, 7 300 personnes provenaient de l'extérieur de la région administrative de Trois-Rivières. C'est donc dire que durant cette plage de 10 ans, 75,8 % des nouvelles Trifluviennes et des nouveaux Trifluviens arrivaient d'ailleurs au pays ou étaient des personnes issues de l'immigration.⁶

Le recensement de 2021 démontre que les personnes immigrantes représentaient 4,5 % de la population trifluvienne, un taux qui augmente d'environ 1 % à chaque 5 ans à Trois-Rivières et qui ne comptabilise pas les étudiantes et les étudiants internationaux⁷. Sur le plan de la diversité ethnoculturelle, les personnes appartenant à une minorité visible représentent 6 % de la population (Québec : 16,1 %).⁸

Les personnes nouvellement arrivées s'installent à Trois-Rivières pour diverses raisons, tantôt attirées par la qualité de vie, les services et les occasions offertes par la capitale régionale, tantôt par la présence d'établissements d'enseignement collégial et universitaire, ou encore parce qu'elle leur est désignée par le gouvernement du Québec comme ville d'accueil pour la régionalisation des personnes réfugiées.

Hausse de 7,24 % de la population, dont 7 300 personnes provenant de l'extérieur de la région.

En l'espace de 10 ans, 75,8 % des nouvelles Trifluviennes et des nouveaux Trifluviens arrivent d'ailleurs au pays ou sont des personnes issues de l'immigration.

Le taux de personnes immigrantes augmente d'environ 1 % à chaque 5 ans à Trois-Rivières.

5 Données démographiques de la Gazette officielle du Québec, <https://www.v3r.net/a-propos-de-la-ville/portrait-de-la-ville/demographie-et-statistiques#population>

6 Institut de la statistique du Québec, Solde migratoire et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2001-2002 à 2021-2022

7 *Portrait sociodémographique de la ville de Trois-Rivières*, juillet 2023, p.38 et 39.

8 *Ibid.* p.12.



Données saillantes du Portrait-diagnostic

Réalisé en 2022 par l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants du Collège Maisonneuve, le *Portrait-diagnostic de la situation en matière d'attraction, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles* brosse un portrait des réalisations de Trois-Rivières depuis la mise en œuvre de sa première politique en 2014.

L'étude dresse également un portrait de la situation à partir d'une récolte de données réalisée auprès des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles dont voici les principaux constats :

1 Maîtrise de la langue française

La langue ou l'accent sont l'un des principaux motifs de discrimination mentionnés par les personnes immigrantes. Cette barrière linguistique se répercute dans la recherche de logement, d'emploi et dans l'accès aux services offerts.

2 Accès à un logement abordable

La recherche de logement représente le contexte le plus fréquent de discrimination des personnes immigrantes sondées. Le prix élevé demandé pour un logement adéquat est également souligné par 57 % des répondantes et des répondants.

3 Accès aux informations utiles

Les personnes immigrantes sont moins enclines à se prévaloir de certains services municipaux soit parce qu'elles ignorent que ces services leur sont offerts, qu'elles ne savent pas où aller chercher les informations ou qu'elles rencontrent une barrière linguistique.

Elles souhaiteraient pouvoir accéder aux informations leur offrant des services (santé, garderie, travail, services municipaux, organismes communautaires, services bancaires, etc.) de façon simple et centralisée.

4 La qualité de vie

La qualité de vie à Trois-Rivières est largement appréciée des personnes immigrantes sondées (87,1 %). Consciente qu'encore beaucoup de travail reste à faire, l'administration municipale peut toutefois se réjouir de cette perception positive puisque la qualité de vie est inscrite au cœur de l'énoncé de vision stratégique de la Ville.

Vision

La Ville s'engage à favoriser l'accueil, l'inclusion et l'enracinement durable des personnes immigrantes et nouvellement arrivées sur son territoire.

En concertation avec le milieu d'accueil, la Ville souhaite mettre en valeur la contribution de toutes et de tous, encourager le dialogue et les rapprochements interculturels pour favoriser le vivre-ensemble et la pleine participation de toute sa population.

À qui s'adresse la politique ?

Cette politique s'adresse à l'ensemble des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants à Trois-Rivières, qu'elles et qu'ils arrivent du Québec, d'ailleurs au pays ou de par le monde, et ce, quel que soit leur statut migratoire. La politique vise également l'ensemble de la population trifluvienne, puisque l'accueil, l'inclusion, l'établissement de relations interculturelles harmonieuses et la pleine participation des personnes nouvellement arrivées concernent toute la collectivité.



Orientations et objectifs





Orientations

La Ville a retenu quatre orientations qui représentent les stratégies qu'emploie la Ville pour atteindre les objectifs de cette politique.

Ces quatre orientations autour desquelles se structure la politique sont :

- 1 Cultiver un milieu d'accueil proactif;**
- 2 Développer un milieu d'accueil ouvert sur la diversité ethnoculturelle;**
- 3 Favoriser un enracinement durable dans la communauté;**
- 4 Soutenir une culture de concertation et de collaboration avec les partenaires.**

Ces orientations, avalisées par notre comité de travail pluridisciplinaire, font écho aux préoccupations exprimées par les personnes issues de l'immigration et les représentantes et représentants d'organismes communautaires lors des consultations publiques réalisées en novembre et décembre 2021.

Chacune des orientations s'accompagne d'objectifs et d'engagements qui précisent les actions à mettre en place au cours des prochaines étapes.



Objectifs

Cette politique se dote de quatre grands objectifs qui guideront les décisions et les actions de l'administration municipale. Chaque objectif est relié à des engagements qui précisent comment la Ville entend atteindre ses buts :

- 1 Accompagner de façon proactive le milieu d'accueil des personnes nouvellement arrivées;
- 2 Encourager le dialogue et le rapprochement interculturel;
- 3 Favoriser et valoriser la représentativité et l'implication des personnes nouvellement arrivées dans leur communauté;
- 4 Consolider et harmoniser le partenariat entre la Ville et les organismes du milieu.

Pour établir ses objectifs, la Ville a pris en compte :

- les sensibilités et le profil linguistique et social de la population trifluvienne présentés dans la mise en contexte de cette politique;
- les données recueillies lors des consultations réalisées auprès de personnes issues de l'immigration et présentées dans le Portrait-diagnostic¹;
- les recommandations du comité de travail pluridisciplinaire qui ont participé à six rencontres et qui ont permis de relayer les besoins de leurs milieux;
- les recommandations des membres du comité pluridisciplinaire sur les besoins de leurs milieux.

¹ *Portrait-diagnostic de la situation en matière d'attraction, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, 27 janvier 2022. Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants*



Orientation 1

Cultiver un milieu d'accueil proactif

La Ville œuvre à consolider une culture de collaboration et de transversalité avec le milieu d'accueil trifluvien. Souhaitant anticiper les éventuels problèmes et prévoir des solutions, elle collecte et partage des informations pertinentes avec ses partenaires, ce qui lui permet de favoriser une compréhension commune des besoins, des enjeux et des actions à accomplir. Selon son champ de compétence, elle offre également un accompagnement concret, flexible et adapté aux besoins du milieu d'accueil. En agissant conjointement avec ses partenaires, la Ville souhaite développer une synergie et un dynamisme profitable à l'ensemble de la communauté trifluvienne et faire rayonner la qualité de vie que l'on y trouve bien au-delà de ses frontières.

Objectif : Accompagner de façon proactive le milieu d'accueil des personnes nouvellement arrivées.

L'accueil de nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens est une responsabilité partagée par l'ensemble de la société trifluvienne, ce qui inclut les organismes communautaires, les institutions publiques, les entreprises privées et la population générale.

C'est pourquoi la Ville souhaite doter l'ensemble du milieu d'accueil d'une base commune de compréhension des enjeux et des besoins liés à l'accueil de nouvelles personnes sur son territoire en plus de leur offrir un accompagnement concret, flexible et réactif.

Engagements :

- 1 Comprendre et faire connaître les besoins et les enjeux liés à l'accueil de nouvelles personnes sur notre territoire;
- 2 Être un territoire attractif;
- 3 Développer des stratégies de communication pour faire connaître les services municipaux;
- 4 Maintenir une structure d'accueil afin de mieux orienter les personnes nouvellement arrivées;
- 5 Soutenir les organismes à la réalisation d'activités interculturelles.

Langue française et communautés allophones Une accessibilité linguistique balisée par la loi

Au Québec, l'usage du français par les autorités publiques est réglementé par la Charte de la langue française. En tant que gouvernements de proximité, les villes et les municipalités québécoises sont des actrices et acteurs clés dans la préservation de la vitalité du français. C'est pourquoi la Charte de la langue française prévoit qu'en tant qu'organisme de l'administration publique, elle doit utiliser le français de manière exclusive dans leurs communications écrites et orales, notamment auprès de leurs citoyennes et citoyens.

Toutefois, la Charte de la langue française prévoit certaines dérogations, dont celle permettant aux municipalités de communiquer en utilisant, en plus du français, une autre langue lorsqu'elle offre des services aux personnes immigrantes arrivées au Québec depuis moins de six mois.⁹ Après ce délai, certaines exceptions sont prévues notamment pour des motifs de santé ou de sécurité.

⁹ Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, article 22.4



Orientation 2

Développer un milieu d'accueil ouvert sur la diversité ethnoculturelle

La Ville considère la diversité ethnoculturelle comme une force et un enrichissement à sa communauté. Faisant partie intégrante du milieu d'accueil, la Ville veut favoriser l'inclusion de tous les individus en offrant un environnement respectueux de la diversité, créer des occasions de rencontre et d'échange entre les Québécoises et les Québécois de toutes origines, nés au Québec ou à l'étranger, et sensibiliser positivement la population aux questions de discrimination et de racisme.

Objectif : Encourager le dialogue et le rapprochement interculturel.

Les différentes communautés ethnoculturelles enrichissent l'identité de Trois-Rivières et confèrent à la municipalité un statut de ville cosmopolite qui profite à tous. En encourageant le dialogue et les rapprochements interculturels, la Ville souhaite favoriser la compréhension mutuelle et mettre en lumière les différentes richesses interculturelles.

Le contact interculturel contribue aussi à faire tomber les préjugés et à tisser des liens de confiance et de solidarité entre les Trifluviennes et les Trifluviens de toutes origines.

Engagements :

- 1 Sensibiliser et outiller la communauté aux enjeux entourant la discrimination et le racisme;
- 2 Favoriser les échanges et les initiatives de rapprochement interculturel.

Orientation 3

Favoriser un enracinement durable dans la communauté

La Ville souhaite mettre en place des conditions favorisant un ancrage et un attachement durable des personnes immigrantes et nouvellement arrivées à Trois-Rivières. Pour ce faire, elle entend mener des actions qui contribueront à répondre aux besoins liés à l'arrivée de nouvelles personnes, à développer un sentiment d'appartenance et valoriser leur implication dans leur communauté.

Objectif : Favoriser et valoriser la représentativité et l'implication des personnes nouvellement arrivées dans leur communauté.

La Ville souhaite encourager la pleine participation à la vie municipale des personnes immigrantes et nouvellement arrivées. En travaillant de concert avec les différents partenaires du milieu, elle souhaite créer des occasions de rencontres leur permettant de s'exprimer et de participer à la vie collective.

La Ville souhaite également soutenir les projets qui contribuent à leur implication dans la communauté. À ce sujet, la Ville est consciente que les besoins des personnes nouvellement arrivées en territoire trifluvien diffèrent selon leur situation.

Engagements :

- 1 Contribuer à la mise en place de conditions favorables à l'intégration;
- 2 Maintenir et développer des stratégies d'enracinement;
- 3 Promouvoir et faciliter les possibilités d'implication et de participation dans leur communauté;
- 4 Reconnaître et valoriser la contribution et le potentiel de la main-d'œuvre des entrepreneures et des entrepreneurs issus de l'immigration dans la vie économique de la Ville.



Orientation 4

Soutenir une culture de concertation et de collaboration avec le milieu

Reconnaissant que l'accueil des personnes immigrantes et nouvellement arrivées est une responsabilité partagée avec le milieu d'accueil, la Ville travaillera à consolider une culture de concertation et de collaboration au sein de son administration et avec l'ensemble de ses partenaires. En participant à une table de concertation en immigration avec les grandes organisations locales et en entretenant une communication régulière avec les organismes du territoire afin de prendre en considération leurs besoins, la Ville souhaite créer une synergie d'actions sur son territoire.

Objectif: Consolider et harmoniser le partenariat entre la Ville et les organismes du milieu.

La municipalité, en tant que gouvernement de proximité, est appelée à jouer un rôle de concertation auprès des organismes et des institutions qui offrent des services à la population trifluvienne. Cette volonté de collaboration contribue à la synergie des actions et permet à la Ville d'être en contact avec les besoins concrets des organismes. En résultent un meilleur accompagnement des organismes et une plus grande accessibilité aux services offerts à la population.

Engagements :

- 1 Consolider et pérenniser la collaboration intersectorielle;
- 2 Soutenir le milieu communautaire dans son rôle structurant d'accueil et d'accompagnement;
- 3 Faire connaître au sein de l'organisation municipale les différents services offerts par les partenaires du milieu d'accueil.



Mise en œuvre de la Politique

Cette politique structure les visées que se donne la Ville de Trois-Rivières en matière d'accueil, d'inclusion et d'enracinement durable des personnes immigrantes et nouvellement arrivées sur plusieurs années. Sachant que les enjeux sont pluriels et changeants, notamment en matière d'immigration, la Ville compte sur les orientations et les objectifs de cette politique pour orienter ses actions et son rôle au sein du milieu d'accueil trifluvien.

Les membres du comité de travail pluridisciplinaire ayant contribué à la création de cette politique sont invités à se joindre à un comité de pilotage. Ce dernier conseillera la Ville dans la rédaction des plans d'action, jouera un rôle de vigie dans l'application de la politique et contribuera à assurer un bon partage des informations colligées sur le terrain par le milieu d'accueil.

Pour savoir si elle atteint les objectifs de sa politique, la Ville inclut dans ses plans d'action diverses procédures de suivis quantitatif et qualitatif permettant d'obtenir un portrait concret des réalisations accomplies après chaque plan d'action.

En somme, la Ville est fière de poursuivre ses efforts afin de faire de Trois-Rivières un milieu toujours plus accueillant, inclusif et qui favorise l'enracinement durable et la pleine participation aux différentes sphères de la vie collective des personnes immigrantes et nouvellement arrivées.





Lexique

Les définitions sont issues :

- de l'Office québécoise de la langue française;
- du glossaire de la *Politique québécoise en matière d'immigration de participation et d'inclusion*;
- de la *Politique d'accueil, d'intégration et de rétention socioéconomique des nouveaux arrivants*.

Diversité ethnoculturelle

Diversité de groupes linguistiques, culturels, racisés, ethniques ou religieux.

Discrimination

Distinction, exclusion ou préférence fondée sur les motifs prévus par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec qui a pour effet de détruire ou compromettre l'exercice de ces droits et libertés. Ces motifs sont : la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge (sauf dans la mesure prévue par la loi), la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. La discrimination peut se manifester tant par l'exclusion que par le harcèlement ou un traitement défavorable.

Inclusion

Ouverture à la participation de personnes de toutes origines à la vie collective de la société, dans l'acceptation de leurs différences et dans le respect des valeurs démocratiques, notamment en levant les obstacles à l'égalité de droits et de conditions.

Milieu d'accueil

Ensemble des actrices et des acteurs (population, administrations publiques, institutions publiques et privées, commerces, entreprises et organismes) avec lesquels les personnes nouvellement arrivées vont être en interaction directe au sein de leur nouveau milieu de vie.



Réfugiée et réfugié

Personne ayant fui son pays d'origine ou de résidence, dans lequel elle était menacée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut réclamer la protection de ce pays. Il ne faut pas confondre la réfugiée ou le réfugié avec la demandeuse ou le demandeur du statut de réfugié, qui est une personne sollicitant la protection d'un État, mais dont la demande n'a pas encore fait l'objet d'une décision.

Personne immigrante

Personne qui a entrepris des démarches en vue de s'installer dans un autre pays ou qui a récemment immigré dans un autre pays.

Personne nouvellement arrivée

Personne qui déménage pour la première fois à Trois-Rivières pour y résider, que ce soit comme citoyenne, citoyen ou résidente, résident temporaire (ex : étudiante, étudiant, travailleuse, travailleur temporaire).

Pleine participation

Désigne un idéal d'engagement de tous les membres de la société dans les sphères de la vie collective. Elle est le reflet d'une conjugaison réussie des capacités et aspirations individuelles et des pratiques inclusives de la société.

Racisme

Ensemble des idées, des attitudes et des actes qui visent ou aboutissent à intérioriser des groupes ethnoculturels et nationaux, sur les plans social, économique, culturel et politique, les empêchant ainsi de profiter pleinement des avantages consentis à l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Vivre-ensemble

Forme de cohésion et de solidarité sociales, de tolérance et de civilité reposant sur les liens qui se déploient sur le plan du vécu et du quotidien entre les individus des différents groupes ou catégories de personnes (âge, sexe, ethnie, etc.) d'une société.

Bibliographie

Ville de Trois-Rivières. *Politique d'accueil, d'intégration et de rétention socioéconomique des nouveaux arrivants*, 2 juin 2014.

Ville de Trois-Rivières. *Politique de développement social*, 6 septembre 2016.

Ville de Trois-Rivières. *Politique de développement durable*, 5 février 2019.

Ville de Trois-Rivières. *Politique culturelle*, 21 septembre 2021.

Ville de Trois-Rivières. *Politique jeunes : bâtisseurs d'avenir*, 16 mars 2021.

Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants. *Portrait-diagnostic de la situation en matière d'attraction, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles*, 27 janvier 2022.

Ville de Trois-Rivières. *Plan d'action visant l'accueil, l'inclusion, la pleine participation et la rétention des personnes issues de l'immigration à Trois-Rivières*, 5 avril 2022.

Ville de Trois-Rivières. *Portrait sociodémographique de la Ville de Trois-Rivières*, juillet 2023.

Ville de Trois-Rivières. *Plan d'action en développement social*, 9 avril 2024.



Remerciements

La Ville de Trois-Rivières tient à remercier tous les partenaires du milieu ainsi que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ayant rendu possible l'élaboration de cette politique.

Les membres du comité de travail pluridisciplinaire :

Sébastien Morin

Directeur général, Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières / MRC des Chenaux

Sandratra Ranaivoarivelo

Responsable - Francisation, Cégep de Trois-Rivières

Alain Pagé

Directeur des services éducatifs - Formation professionnelle, adultes et Service aux entreprises, Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Claudia Martineau

Agente de concertation et de soutien, Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières

Dalianne Charbonneau

Responsable de la médiation culturelle, Culture Trois-Rivières

Mélanie Langlois

Directrice des ressources humaines, Culture Trois-Rivières

Marie-Pauline Michon

Directrice du développement culturel, Culture Trois-Rivières

Marie-Line Sauvé

Commissaire industrielle, Innovation et développement économique de Trois-Rivières (IDÉ TR)

Anne-Marie Roy

Conseillère en immigration régionale, Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec

Ivan Suaza

Directeur général, Service d'accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières

Anthony Grenier

Agent en immigration et inclusion, Ville de Trois-Rivières

Élise Laurence Pautzé-Guay

Coordonnatrice au développement social, Ville de Trois-Rivières

La Ville tient à remercier l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) du Collège de Maisonneuve pour la réalisation du *Portrait-diagnostic de la situation en matière d'attraction, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles* qui a soutenu l'élaboration de cette politique.



v3r.net

☎ 311